



Commune de Corbeyrier

## Préavis au Conseil communal N°24-03

---

Relatif à une demande de crédit de Fr. 178'730.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la route de Boveau et la réfection des places de parc du bâtiment des Dents du Midi

---

### Municipalité

M. Christian Roubaty, Municipal, responsable du dicastère des eaux

Préavis adopté par la Municipalité lors de sa séance du 26.02.2024.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Détails du projet</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Coûts des travaux</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Financement</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Subvention de l'état</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>Amortissement</b>	<b>5</b>
<b>7.</b>	<b>Conclusions</b>	<b>5</b>

Distribution :	Président du CC, Commission(s), membres du CC, Municipalité, réserve
Annexe(s) :	....

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

## 1 Préambule

Le 28 août 2023 une importante fuite d'eau sur une conduite principale a perturbé fortement l'alimentation en eau de notre village. Cette fuite se situait sous les places de parc devant le bâtiment des Dents du Midi.

Une réparation d'urgence a été réalisée. La conduite vieillissante est dans un très mauvais état, son remplacement est une nécessité. Cette conduite était déjà responsable d'une importante fuite sur la place en-dessus de la fontaine.

La question n'est pas de savoir s'il y aura ou non une nouvelle fuite mais quand ?

L'état de la conduite en amont de l'extrémité Est du parking du bâtiment des Dents du Midi date de 1994, est bon. En revanche, il est nécessaire de remplacer les 125m de conduite, de l'extrémité Est du parking du bâtiment des Dents du Midi, à la place de la fontaine, au centre du village.

Voir le plan ci-dessous, tracé en rouge.

Lors de la fuite du 28 août 2023, beaucoup de matériaux ont été emportés par les eaux. Une importante cavité s'est formée sous les places de parc devant le bâtiment des Dents du Midi. Une réparation d'urgence a été réalisée. Mais vu l'importance des dégâts, il est nécessaire de refaire complètement ces places.



Plan de situation des travaux.

## 2. Détails du projet

Objectif des travaux :

- Remplacer la colonne d'eau potable en fonte Ø125.0 PN 16 par une nouvelle canalisation en PE 100-RC dn 125mm d'une longueur de 125m (tracé en rouge sur le plan ci-dessus)
- Remplacer les 5 vannes de distribution qui alimentent les bâtiments de la route de Boveau nr 2, 4, 7, 8 et 9.
- Remplacer la vanne de jonction entre la conduite de la route de Laly et la nouvelle conduite de la route de Boveau
- Cadaster la nouvelle conduite et la mettre à jour dans le guichet cartographique et cadastral (SIT).
- Refaire les places de parc devant les Dents du Midi. Lors de la fuite de l'automne, une cavité s'est formée sous la couche de revêtement. Il est nécessaire de refaire la couche de fondation pour garantir la stabilité des places de parc.
- Effectuer une fouille sur la route de Boveau côté nord-ouest de la chaussée avec un minimum d'emprise pour réduire l'impact sur le trafic routier.
- Réaliser le suivi, ainsi que la surveillance du chantier par la société GÉO SOLUTIONS ingénieurs SA.

## 3. Coûts des travaux

Les montants des travaux ont été calculés conformément à un retour de soumissions. Les montants du Poste : «Service des eaux 81» ci-dessous ont été majorés de 10% par sécurité. Sur les postes Routes 43 et Dents-du-Midi 342 les devis prennent déjà en compte une marge de sécurité. La facturation finale sera faite selon les métrés.

	Prix TTC
<b>Poste : Service des eaux 81</b>	
Terrassement et fouilles	44 350.00 CHF
Conduite d'eau potable	43 120.00 CHF
Divers et imprévus ~ 10%	8 750.00 CHF
Ingénieur (étude)	3 400.00 CHF
Ingénieur (suivi des travaux)	12 600.00 CHF
Travaux géométriques	2 500.00 CHF
<b>Total d'investissement 81</b>	<b>114 720.00 CHF</b>

<b>Poste : Routes 43</b>	
Route de Boveau surfaçage	8 030.00 CHF
Revêtement bitumeux	19 360.00 CHF
<b>Total</b>	<b>27 390.00 CHF</b>
<b>Poste : Dents-du-Midi 342</b>	
Terrassement	34 620.00 CHF
Marquage des places de parking	2 000.00 CHF
<b>Total</b>	<b>36 620.00 CHF</b>
<b>Total TTC</b>	<b>178 730.00 CHF</b>

#### 4. Financement

Ces travaux seront payés par les recettes courantes de la Bourse communale dans un premier temps. Un prélèvement de Fr. 30'00.- sera pris sur le fonds de réserve de l'eau. Les Fr. 148'730.- restants, après déduction de la subvention, seront financés par un emprunt.

#### 5. Subvention de l'ECA

Une subvention sera demandée à l'ECA pour la conduite d'eau potable.

#### 6. Amortissement

Selon le plan financier cantonal d'après MCH2, les conduites d'eau seront amorties en 60 ans et la route en 40 ans ou en moins de 20 ans, si c'est une réfection partielle. (La durée de l'amortissement est imposée par la loi avec l'introduction de MCH2, cette durée est indiquée dans le présent préavis uniquement à titre d'information).

#### 7. Conclusions

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

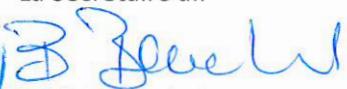
- Vu le préavis n° 24-03 du 26 février 2024 relatif à une demande de crédit de Fr. 178'730.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la route de Boveau (125m de conduite) et la réfection des places de parc devant le bâtiment des Dents du Midi.
- Oui le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour

### DÉCIDE

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable sur la route de Boveau (125 m de conduite) et la réfection des places de parc devant le bâtiment des Dents du Midi pour un montant global de Fr. 178'730.- TTC
2. D'accepter le mode de financement proposé par la municipalité, soit un prélèvement de Fr. 30'000.- sur le fonds de réserves lié à l'eau et de financer le solde, Fr. 148'730.- moins la subvention, par un emprunt.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic  
  
M. Tschumi

La Secrétaire a.i.  
  
Brigitte Beuchat

